L'Info-Communautaire de SAINT-CHRYSOSTOME

Février 2022

450 826-3911 • www.mun-sc.ca

VOIR PAGE 4

Stationnement interdit du 15 novembre au 15 avril entre 00 h 00 et 06 h 00 dans les rues applicables par la sûreté du québec.

PÉRIODE HIVERNALE

COLLECTE DES ORDURES | Aux deux semaines
Le 4 et 18 février | Le 4 et 18 mars | Le 1er, 15 et 29 avril
À compter du mois de mai, la collecte sera à toutes les semaines.

Soyez informé en tout temps sur votre municipalité en visitant notre site web : **www.mun-sc.ca** et en aimant notre page facebook !

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE :
www.mun-sc.ca | accueil | rôle d'évaluation

TABLE DES MATIÈRES

NOUVELLES MUNICIPALES 2
UN COIN CHEZ NOUS 5
TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES 5
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 6
PRÉVENTION DES INCENDIES 7
TRANSPORT MRC DU HSL 8

CONSEIL MUNICIPAL 2022

Maire
Steve Laberge

Conseiller district 1
Mario Henderson

Conseiller district 2
Marc Roy

Conseiller district 3
Jean-Luc Payant

Conseiller district 4
Richard Beaudin

Conseiller district 5
Martin Lafond

Conseiller district 6
Suzan Demers

PERSONNEL

Directeur général
Manuel Bouthillette

Directrice générale adjointe
Claudine Beaudin

Trésorière
Linda Hébert

Adjointe administrative
Sandra Credali

Urbanisme/Inspecteur municipal
Bastien Moisan

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

- Le lundi 7 février
- Le lundi 7 mars
- Le lundi 4 avril
- Le lundi 2 mai
- Le lundi 6 juin
- Le lundi 4 juillet
- Le lundi 8 août
- Le mardi 6 septembre
- Le lundi 3 octobre
- Le lundi 7 novembre
- Le lundi 5 décembre

Veuillez prendre note que l'heure de la tenue des séances est à 19 h 30. *Lorsque les séances sont tenues à huis clos, elles débuteront à 19 h 00. Vous pouvez consulter les procès-verbaux et écouter les enregistrements audios sur le site internet www.mun-sc.ca

L'ACCÈS À L'HÔTEL DE VILLE

En raison du décret ministériel, les bureaux de l'hôtel de ville demeureront fermés, et ce jusqu'à nouvel ordre. À la suite des nouvelles règles imposées par le gouvernement, les réunions du conseil se déroulent à huis clos. Soyez assurés que le personnel municipal est toujours sur place pour répondre à vos demandes. Il est possible de rencontrer un membre du personnel municipal, sur rendez-vous seulement. Vous pouvez nous rejoindre par téléphone au (450) 826-3911, par courriel à dg@mun-sc.ca ou via Messenger.

Pour acquitter une facture ou taxes municipales, nous vous suggérons d'utiliser un des modes de paiement suivant :

- par la poste : 624, rue Notre-Dame, 2e étage, Saint-Chrysostome, J0S 1R0
- au comptoir à l'Hôtel de ville : argent comptant, chèque ou paiement direct **(quand le bureau sera ouvert au public) ;**
- Institution/par internet (AccesD) : la plupart des institutions financières offrent la possibilité de payer votre compte par Internet ou au comptoir.

Jusqu'à avis contraire, les séances du conseil se déroulent à huis clos. Vous pouvez consulter les procès-verbaux et écouter les enregistrements audios sur le site internet : **www.mun-sc.ca**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Chrysostome adoptera, à sa séance régulière du 7 février 2022 à 19 h 00, le règlement #228-2022 décrétant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

L'objet de ce règlement est l'adoption du Code d'éthique et de déontologie pour les élus (es) de la Municipalité de Saint-Chrysostome et énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du conseil.

Le présent code poursuit les buts suivants :

- Intégrité des membres du conseil ;
- Honneur rattaché aux fonctions de membres du conseil ;
- Prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- Respect et civilité envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens ;
- Loyauté envers la municipalité ;
- Recherche de l'équité.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 624, rue Notre-Dame, 2e étage durant les heures d'ouverture du bureau. Le projet de règlement peut être également être consulté sur le site internet à l'adresse suivante : www.mun-sc.ca

DONNÉ À SAINT-CHRYSOSTOME, ce 12e jour du mois de janvier 2022.

Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-trésorier

L'ÉCHOS DU CONSEIL

Voici un aperçu de certaines informations de la part de votre conseil municipal. Vous pouvez lire les procès-verbaux des séances sur notre site Web www.mun-sc.ca et l'enregistrement sonore des séances est également disponible.

- À la suite de l'engagement de nouveaux pompiers et suite aux recommandations du directeur incendie Paul Dagenais, sept habits de combat a été acquis pour une somme de 14 280 $ chez le fournisseur l'**Arsenal** ;
- Acquisition de lances pour le service incendie pour une somme de 5 185 $ chez le fournisseur **Aréo-Feu** ;
- Un mandat a été donné à **Philippe Meunier et associée** au coût de 22 500 $ pour effectuer une refonte réglementaire en urbanisme pour tout le territoire de la municipalité ;
- Acquisition d'une laveuse à pression pour le garage municipal. L'achat a été effectué chez **Agro Équipement** au coût de 6 106.40 $;
- Une demande d'aide financière a été formulée à **Emplois d'été Canada 2022** pour l'engagement de personnel pour la tenue du camp de jour 2022 ;
- Que le conseiller Mario Henderson, district #1 a versé son salaire du mois de janvier 2022 en don à la Fabrique Padre Pio. Cela représente un montant de 563.73 $;
- Que la municipalité a engagé Jacob Lefebvre, Mathew Cartier-Lefebvre et Félix Garand-Brault pour l'entretien et l'arrosage des surfaces de patinage au Parc Cécile-Rochefort.

ADOPTION DU BUDGET 2022

Lors d'une séance spéciale tenue le 20 décembre dernier, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires 2022.

Sommaire budget 2022

L'adoption du budget 2022 représente pour la Municipalité des revenus de 3 578 622 $, des dépenses de 3 236 507$ de même que des affections de 342 116 $, servant entre à atténuer l'impact de certaines dépenses importantes.

Principalement, pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, on remarque des frais plus élevés au niveau des Transports. Considérant que notre réseau routier a un besoin grandissant en réparations, cette démarche s'imposait. Des dépenses au niveau de l'entretien des infrastructures aux Loisirs sont également à prévoir. Aussi, comme la nouvelle formule pour les services du Camp de jour a été un succès, le conseil a reconduit l'entente de service pour 2022.

Au niveau des investissements, la Municipalité planifie une réfection majeure du rang Saint-Joseph, des améliorations au niveau des infrastructures d'eau potable et des égouts (Phase V), la poursuite des travaux de réfection de la salle communautaire et l'achat de plusieurs modules de jeux pour améliorer notre parc municipal. Pour plus de détails, vous pourrez consulter le Budget 2022 qui sera affiché sur le site Internet de la Municipalité au www.mun-sc.ca.

REVENUS	
Fonctionnement	
Taxes foncières	2 431 837 $
Crédit taxes - aide Covid	(71 732) $
Taxes services municipaux	619 474 $
Compensations tenant lieu des taxes	21 000 $
Transfert	370 343 $
Services rendus	69 700 $
Imposition de droits	86 500 $
Amendes et pénalités	2 500 $
Revenus d'intérêts	49 000 $
TOTAL Fonctionnement :	3 578 622 $

CHARGES	
Fonctionnement	
Administration générale	691 532 $
Sécurité publique	531 802 $
Transports	814 854 $
Hygiène du milieu	576 714 $
Santé et bien-être	5 300 $
Aménagement, urbanisme et zonage	155 914 $
Loisirs et culture	423 677 $
Frais de financement	36 714 $
TOTAL des charges	3 236 507 $
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Remb. Dette à long terme	(77 497) $
AFFECTATIONS	
Sommes affectées à l'investissement	(336 351) $
Excédents affectés au fonctionnement	71 732 $
SURPLUS/ (DÉFICIT)	-

LE DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

DU 10 JANVIER ET LE 14 MARS 2022

Gens de la Montérégie, vous êtes tous conviez à participer au « Défi château de neige » organisé par « Sport Loisirs Montérégie » inscris ton château sur le site **www.defichateaudeneige.ca**

L'objectif du défi est fort simple : bouger à l'extérieur durant l'hiver et ainsi, contribuer au maintien de saines habitudes de vie!

Les participants intéressés à participer sont invités à construire un château, un fort ou encore une gigantesque forteresse enneigée entre le 10 janvier et le 14 mars 2022. Nul besoin de construire un chef-d'œuvre, ce qui compte, ce n'est que le plaisir de construire, de bouger et de favoriser l'intérêt des enfants. Profitez des bonnes bordées de neige pour en faire la promotion sur vos médias sociaux.

Municipalités, écoles, services de garde, centre de la petite enfance, famille et amis, vous êtes tous invités à participer !

Assurez-vous que votre château répond aux consignes de sécurité, un accident est si vite arrivé.

Plusieurs prix sont à gagner

- 5 cartes-cadeaux de 80 $ pour les parcs nationaux de la SEPAQ
- 3 cartes-cadeaux de 100 $ de chez Sport Expert
- 3 cartes-cadeaux de 100 $ de chez SAIL

Pour participer

1. Enfile des bottes et ton manteau ;
2. Construis un château de neige sécuritaire ;
3. Prends ton château de neige en photo ;
4. Inscris ton château sur le site : www.defichateaudeneige.ca

REMERCIEMENTS | DERBY DÉMOLITION

En décembre dernier, nous apprenions par voie de communiqué que le « Comité du Derby – Chevalier de Colomb » avait pris la décision de mettre un terme au derby de démolition. « Les deux dernières années ont été interrompues à cause de la COVID-19. Nous nous sommes réunis pour prendre une décision de mettre un terme à cette activité. » Il va sans dire que ce fut une décision difficile à prendre de la part du comité.

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour remercier tout et chacun pour la réalisation de cet événement qui existait depuis plus 30 ans, qui permettait de réunir les plus grands admirateurs de démolition lors ses journées. Ce fut un plaisir de travailler en partenariat avec vous pour la réalisation de cet événement.

Steve Laberge, Maire

CAMP DE JOUR 2022

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un camp de jour aura lieu cette année avec la même formule que l'an dernier. Une fois de plus, le conseil municipal a donné le mandat à « Les Événements droits au but » pour voir à la mise en place et planification du camp. Une aide financière a été demandée auprès d'Emploi-Été Canada pour l'embauche de moniteurs et nous sommes toujours en attente d'une réponse de leur part. Des offres d'emplois de moniteurs et coordonnateur seront affichées prochainement sur notre page Facebook et sur notre site internet **www.mun-sc.ca**

LA GUIGNOLÉE 2021

La guignolée 2021, organisée par le Comité des loisirs de Saint-Chrysostome en collaboration avec le centre communautaire « Un coin de chez nous », a été un franc succès grâce aux dons d'argent et de denrées non périssables offerts par les citoyens, commerçants, organismes et partenaires du milieu.

Près de 7 690 $ ont été recueillis. Avec cet argent et les denrées, plus de 74 paniers ont été distribués aux familles et personnes démunies.

Le Comité des loisirs désire adresser un gros MERCI aux bénévoles pour la réalisation de ce projet. Un MERCI au centre communautaire « Un coin chez nous » pour avoir pris les téléphones des gens dans le besoin.

Les noms de tous les donateurs ne seront énumérés, mais ceux-ci sauront se reconnaître à travers ces remerciements. Soyez assuré que, quelle que soit la valeur de votre don, il a fait la différence. Nous n'y serions jamais arrivés sans votre GRANDE générosité. Encore une fois, au rendez-vous de la solidarité et de l'entraide, vous êtes des champions!

MERCI

Comité des loisirs de Saint-Chrysostome

IMPRIMERIE AMJ
(450) 826.4212
Lettrage | Grand format
imprimerieamj@gmail.com

Les délices de Mémé DORA
Mets cuisinés
Sushi • Poulets BBQ • Desserts
450-301-6008
resto casse-croûte traiteur
Ouvert à l'année
Propriétaires: Manon et Linda Bourdeau
450 301-6008
629, rue Notre-Dame, St-Chrysostome

Daniel Dauphinais président
188, Ste-Anne St-Chrysostome, Qc, J0S 1R0
Les Puisatiers Pelletier enr.
PUITS ARTÉSIENS
1-800-465-5001
RBQ: 2382-2695-31

Centre communautaire multiservices
Un coin chez-nous

La friperie du coin est active depuis près de 35 ans et on y retrouve des vêtements, des jouets, de la literie, des articles de cuisine et plus encore. De plus, depuis quelques années, nous avons des meubles et électroménagers à notre entrepôt pour vous.

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi 9 h 00 à 15 h30

*La Friperie est fermée de 10 h à 10 h 30 et sur l'heure du diner (12 h 00 à 13 h00).

Repas-roulants

Ce service est offert aux adultes en perte d'autonomie. Vous pouvez vous inscrire directement à ce service en composant le 450-826-4425 ou par la biais de votre intervenant(e) du Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent.

Livraison gratuite sur une base hebdomadaire (minimum de 3 repas).

Pour avoir le menu de la semaine, contactez Benoit Laberge au 450-826-4425

TROUSSE D'URGENCE

SOYEZ PRÊTS EN CAS DE SITUATION D'URGENCE !

Depuis quelques années, l'intensité et le nombre de sinistres sont en croissance partout dans le monde et le Québec n'est pas épargné par ce phénomène. Des événements tels que les inondations hâtives, des tempêtes de vent ou du verglas nous font prendre conscience que la population n'est jamais à l'abri d'une situation d'urgence. Comme vous le savez déjà, la municipalité a prévu un plan de sécurité civile qui contient les mesures à prendre face à une situation d'urgence.

Ces mesures permettent de maintenir des services essentiels comme le secours et la sécurité des personnes, la sauvegarde des biens ou l'hébergement. Des bénévoles forment l'équipe de sécurité civile. Ils sont invités de temps à autre à des rencontres d'information ou d'exercice.

Ne l'oubliez pas, VOUS êtes le premier responsable de votre sécurité !

En situation d'urgence, **il vous revient d'accomplir les premiers gestes** qui seront les plus déterminants pour assurer votre propre sécurité, celle de votre famille et la sauvegarde de vos biens. La prévention et la préparation sont les éléments essentiels pour faire face aux situations d'urgence.

Que pouvez-vous faire ?

- Préparer votre trousse d'urgence et garder chez vous des provisions pour trois jours ;
- Préparer votre plan d'urgence ;
- Assurer convenablement vos biens
- Informer la municipalité si vous avez des problèmes de mobilité.

Vous devrez peut-être subvenir à vos besoins de première nécessité dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels. Il est donc important de préparer une trousse d'urgence, c'est-à-dire d'avoir en tout temps chez vous les articles essentiels, consultez la liste au verso et gardez-la à vue.

- Eau potable – 2 litres par personne par jour ;
- Remplir la baignoire pour utilisation des toilettes et l'hygiène de base ;
- Nourriture non périssable – provisions pour au moins 3 jours ;
- Ouvre-boîte manuel ;
- Radio à piles – piles de rechange ;
- Lampe de poche – piles de rechange ;
- Trousse de premiers soins – bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques ;
- Chandelles ;
- Briquet ou allumettes ;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé. Important de n'utiliser les réchauds au propane qu'à l'extérieur.

Articles à emporter en cas d'évacuation

En cas d'évacuation de votre domicile, par exemple lors d'une panne de courant prolongée, les articles suivants seront très utiles :

- Médicaments ;
- Articles pour l'hygiène – brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique ;
- Vêtements de rechange ;
- Couvertures ;
- Argent ;
- Clés de voiture et de maison ;
- Pièces d'identité ;
- Articles pour bébés – lait maternisé, couches jetables, biberons ;
- Articles pour animaux domestiques – nourriture, médicaments, laisse.

Conseils : Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac. Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

Pour en savoir plus, consultez le site Web du ministère de la Sécurité publique.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

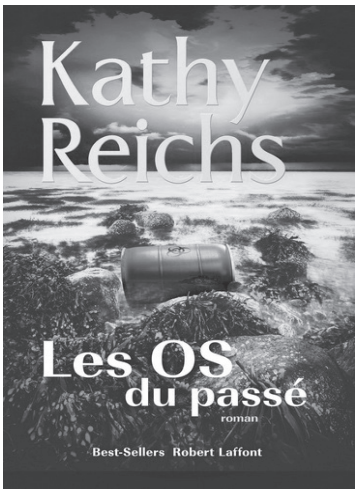

LES OS DU PASSÉ
Kathy Reichs

Kathy Reichs est anthropologue judiciaire tout comme l'héroïne de ses romans, Temperence Brennan. Toutes deux régulièrement consultées par des laboratoires médico-légaux aussi bien au Québec qu'en Virginie.

Dans les « Os du passé », madame Brennan est requise pour enquêter sur des restes humains retrouvés dans un contenant de déchets médicaux échoué sur une plage de Virginie. Cet incident lui rappelle un évènement identique, survenu dix ans plus tôt à Saint-Anicet (!!!)

Avec un enquêteur québécois à la retraite qui est aussi son ami de cœur, Temperence réussit, au péril de sa vie, à trouver les liens qui unissent les deux évènements et à découvrir les coupables.

Sans tomber dans le « complotisme », l'auteur laisse quand même planer la possibilité que des gens malveillants puissent songer à propager un virus dans le but de s'enrichir en vendant le remède.

QUELQUES EXTRAITS :

« Les Tim Horton ont ceci de commun avec les cliniques dentaires qu'ils sont prévisibles, fiables et sans surprises. »

« L'intensité de son regard suggérait un cerveau aussi affuté qu'un scalpel. »

« Un tapis persan râpé qui avait depuis longtemps renoncé à se faire passer pour un vrai. »

« Mis ensemble, ces deux catalyseurs que sont la frustration et l'avidité ont mené au meurtre. »

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Mardi de 14 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h

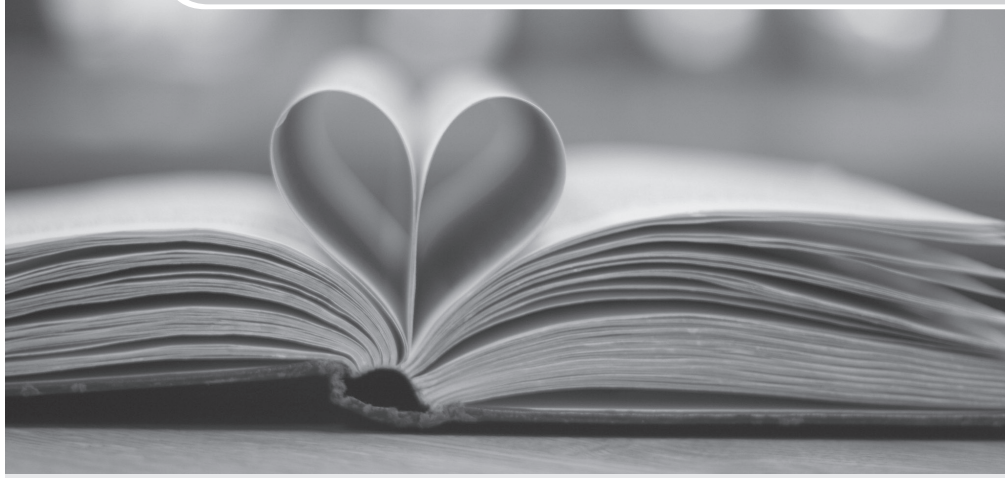

LES NOUVEAUTÉS

- Le labyrinthe T.1, James Dashner (fantastique américain)
- Détox, Véronique Drouin
- Douce, douce vengeance, Jonas Joasson (roman suédois)
- En eaux dangereuses, Donna Leon (suspense américain)
- Trois minutes de plus, André Marois (science-fiction)
- L'arracheuse de temps, Fred Pellerin (contes québécois)
- Trois réveils, Catherine Perrin (roman québécois)
- Changer l'eau des fleurs, Valérie Perrin (roman français)
- Les enquêtes de Maud Delage, Marie-Bernadette Dupuy (suspense français)
- Pour rien au monde, Ken Follett (suspense anglais)
- Un bonheur à bâtir T.2, Rosette Laberge (roman hist. qué.)
- Sans passer par la case départ, Camilla Lackberg (suspense suédois)
- Le vacarme des possibles, Valérie Chevalier (roman qué.)
- L'homme miroir, Lars Kepler (suspense suédois)
- Noel à Kinscroft, Mylène Gilbert-Dumas (roman hist. qué.)
- La vie avant tout T.4, Michel Langlois (roman hist. qué.)
- Les collines de Bellechasse T.3, Marthe Laverdière (roman hist. qué.)
- L'homme aux chats, Michèle Ouimet (suspense qué.)
- Les gagneuses, Claire Raphael (suspense français)
- La traversée des temps T.2, Eric-Emmanuel Schmitt (roman français/histoire humanité)
- Place des érables T.3, L. Tremblay-D'Essiambre (roman qué.)

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.

COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.

MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SI-041.2 (2021-06)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Votre gouvernement

Québec

TRANSPORT MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Transport collectif par autobus

Deux circuits réguliers à horaires fixes, du lundi au vendredi. **Sans frais, ni réservation.**

- Pour l'horaire, la liste complète des arrêts et les conditions d'utilisation visitez le : www.mrchsl.com/services/transport
- Pour le suivi des véhicules en temps réel : www.zenbus.net/haut-saint-laurent ou téléchargez l'application *zenbus.*

zenbus

Ligne jaune
- Godmanchester
- Huntingdon
- Ormstown
- Howick
- Très-Saint-Sacrement
- Sainte-Martine
- Mercier

Ligne bleue
- Godmanchester
- Huntingdon
- Sainte-Barbe
- Saint-Stanislas-de-Kostka
- Salaberry-de-Valleyfield
- Saint-Louis-de-Gonzague
- Ormstown

Arrêts taxibus

Arrêts taxibus/autobus

Transport sur demande

Taxibus : service permettant à tout usager de se déplacer, sur demande et selon les horaires prédéterminés, entre deux arrêts d'un même secteur, du lundi au vendredi.

- Pour les tarifs, l'horaire, la liste des arrêts et les conditions d'utilisation : www.mrchsl.com/services/transport
- Pour devenir membre, réserver un transport ou pour toute autre question : 450 264-2267 ou 1 877 699-2267

Transport adapté : service permettant à tout usager répondant aux critères d'admissibilité de se déplacer, sur demande, entre 7 h et 21 h, 7 jours sur 7.

- Pour les critères d'admissibilité et les tarifs : www.mrchsl.com/services/transport
- Pour devenir membre, réserver un transport ou pour toute autre question : 450 264-2267 ou 1 877 699-2267
- Secteur de Saint-Chrysostome : communiquer avec le Transport adapté du Haut-Richelieu au 1-844-359-6024, poste 3123.

MRC du HAUT-SAINT-LAURENT

www.mrchsl.com/services/transport